

La motivation de parents et de professionnels de l'enseignement à progresser plus encore vers l'Ecole inclusive s'est renforcée depuis le 2 juillet 2009 et la ratification, par la Belgique, de la Convention de l'ONU relative aux Droits des Personnes handicapées. Le système scolaire dans son ensemble doit faire preuve de créativité pour continuer à œuvrer d'une manière efficiente et mettre en place les adaptations que cette évolution impose.

De nombreuses questions se posent et nécessitent des temps et des espaces de rencontre entre les acteurs concernés : Quelles sont les ressources disponibles ? Comment les mobiliser au mieux ? Quels sont les droits des enfants handicapés, de leurs familles ? Quels sont les devoirs des écoles et du système ? La Ligue des Droits de l'Enfant a, par le passé, organisé plusieurs colloques pour encourager les motivations et aider à s'approprier cet important projet de société.

On sait l'importance, pour les familles, de voir leur enfant scolarisé dans son tissu social, avec ses amis ou les enfants du quartier. Le Décret Intégration permet précisément à des enfants à besoins spécifiques d'être réintégrés dans l'école ordinaire de leur choix et/ou d'y rester sans être orientés vers l'enseignement spécialisé.

Encouragées par le Décret de février 2009, les collaborations entre enseignement ordinaire et enseignement spécialisé se sont multipliées. Il est de plus en plus d'écoles qui se sont inscrites volontairement dans ce processus et qui mettent en place des projets adaptés, au bénéfice tant des enfants à besoins spécifiques que de leurs pairs. Ces écoles soulèvent certaines questions de statut et/ou de rôle : qu'attendent de chaque partenaire : directions, enseignants, parents, PMS... élèves. Qu'est-ce qui apporte la « garantie » de la « réussite » du projet ? Comment évaluer son développement ? Quelles réussites et comment les partager, quels obstacles et quelles stratégies pour les surmonter ?

Quand ?

Le vendredi 17 octobre de 9h00 à 16h00

Où ?

Haute Ecole Albert Jacquard HEAJ

Avenue Comte de Smet de Nayer, 20 - 5000 Namur

Privilégier les transports en commun : A 10 minutes à pied de la gare de Namur

Comment s'inscrire ?

Par mail ou courrier à la Ligue des Droits de l'Enfant

Hunderenveld 705–1083 Bruxelles
02/465.98.92 (horaires de bureau) ou 0477/545.907
liguedroitsenfant@gmail.com

P.A.F. ?

L'inscription au colloque s'élève à 10 € pour les professionnels et les parents (5€ pour les étudiants). Respectivement 15 € et 10 € sur place.

A verser sur le compte de la Ligue des Droits de l'Enfant 979-5855301-95

Avant le 15 octobre 2014

Le repas de midi (sandwiches et boisson) peut être commandé sur place (5€ à payer à l'entrée du colloque)

!!! Le nombre de places est limité !!!

Infos :

liguedroitsenfant@gmail.com

Avec le soutien de



17 octobre 2014
Colloque

*Accueillir tous les
élèves à l'école :
Un droit, des pratiques*



*Journée organisée par la
Ligue des Droits de l'Enfant et la
Plate-forme pour l'accueil de l'enfant
malade ou handicapé à l'école*

D'autre part, de nombreuses familles se retrouvent encore perdues face à des refus de directions ou d'enseignants d'accueillir des projets d'intégration. Ces parents sont dépourvus : quels sont leurs droits, comment peuvent-ils encourager l'inscription de leur enfant dans l'école de leur choix ? La question des droits des personnes en situation de handicap, des parents, et des professionnels s'avère importante à aborder : connaître ses droits et réfléchir à la manière dont ceux-ci se concrétisent sera au centre du colloque.

Le colloque abordera ces deux aspects de l'intégration scolaire : d'un côté, comment les écoles peuvent-elles mettre des projets d'intégration en place, comment résoudre certains questionnements ou problèmes ? L'analyse de projets existants que viendront nous exposer les équipes pédagogiques qui les mettent en place au quotidien, permettra de montrer les possibles, de rencontrer les questionnements, de voir comment, par les pratiques, certaines difficultés ont pu être solutionnées.

De même, nous aborderons l'aspect du Droit. Nous définirons le cadre juridique de l'intégration scolaire : doit-on accepter un enfant en intégration ? L'école peut-elle refuser la demande de familles ? Quels sont les droits des parents (et donc des enfants), les ressources, les lieux de soutien, les recours possibles en matière de respect du droit à l'éducation ? Enfin, quelles sont les obligations légales en matière d'évaluations (adaptation du CEB, ...), de Projet d'école, etc... ?

Programme de la journée

08h30 : Accueil

Matinée

Modérateur de la journée

Yves Robaey

Directeur de la catégorie pédagogique de la Haute Ecole P.H.Spaak

9h00—Introduction du colloque

Jean-Pierre Coenen

Président de la Ligue des Droits de l'Enfant

9h30—De l'intégration à l'inclusion : une question de mots ?

Ghislain Magerotte, *Professeur émérite (UMons)*

10h00 - Convention ONU : concepts-clés....."

Gauthier de Beco, *Juriste*

Jean-Jacques Detraux, *Professeur émérite UCL-ULB*

10h25—Missions du Centre pour l'Egalité des Chances

Un-e représentant-e du CNTR

10h45—11h00 : Pause

11h00—Missions et pratiques du Délégué général aux Droits de l'Enfant

Bernard De Vos (*sous réserve*)

Délégué général, aux Droits de l'Enfant

11h30—Refus d'inscription et exclusions

Pascal Germy

Représentant la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

12h00—Quelques dispositifs de formation expérimentés à l'IFC

Valérie Baffrey

Service pédagogique IFC

12h30—Débat

13h00 : Pause de midi

Après-midi

14h00—Pratiques intégratives

La classe inclusive

Ecole et surdité—Ecole Sainte Marie de Namur

La démarche du PIA à l'école du Grand Tour

Sarah Wiliquet, *directrice du Grand Tour*

Comme réfléchir et développer des dispositifs d'intégration ? Vers un partenariat entre élèves, famille, écoles, Centres PMS et intervenants extérieurs.

Séverine Louwette, *CPMS 2 de Liège*

L'apport des services d'aide à l'intégration

Françoise Mombeek, *LE RECI (sous réserve)*

Quel projet d'école ?

Dominique Paquot, *directeur de l'Ecole Singelein*

15h40—Conclusion

Professionnels, élève et parents : écoutons-nous, nous gagnerons un temps précieux !

Dominique Damas

Présidente de l'Association X-Fragile, maman de Benoît, Quentin et Diego

16h00 : Fin